

Peu de transports et... pas de service minimum ?

## La grève de jeudi sera très suivie

Difficile, à l'heure où nous mettons sous presse, de savoir précisément ce qui fonctionnera et ce qui sera « en sommeil » ce jeudi pour la grande grève annoncée surtout dans les services publics. On sait cependant que 6 syndicats de cheminots sur 7 appellent à la grève, ce qui devrait provoquer la suppression de nombreux trains et RER, ainsi qu'une belle pagaille sur les routes.

Il y a fort à parier que, comme lors des mouvements précédents, les RER A et B seront fortement perturbés - voire immobilisés - tandis que la circulation des trains, dans le cadre du service minimum affectera certaines lignes plus que d'autres. La ligne Paris-Meaux devrait souffrir un peu moins que les autres dans le département, mais rien n'est garanti en la matière. La SNCF n'avait, hier, pas encore dévoilé son plan de bataille.

Du côté des écoles, les syndicats annoncent que 2 enseignants sur 3 devraient se mettre en grève. Ce qui va à coup sûr empêcher la mise en place du service minimum d'accueil dans plusieurs écoles, faute de moyens. Quand ce ne sont pas les élus eux-mêmes qui refusent de le mettre en place...

### Polémique sur le service minimum

Concernant ce service minimum d'accueil, que les élus de gauche et notamment ceux du Val-Maubuée, contestent et n'avaient pas appliqué lors de la dernière grève, un collectif d'élus des oppositions de droite s'est réuni pour témoigner de son désengagement quant au choix de leurs municipalités. Voici les motivations de ce collectif emmené par Pierre Tebaldini, responsable des Jeunes Radicaux de Seine-et-Marne et

conseiller municipal à Noisiel : « *Nous, élus de l'opposition, ne pouvons accepter que certains maires (...) refusent d'appliquer la loi (...). Officier de Police judiciaire, élu du peuple, ils doivent dans leur fonction être exemplaires (...). Il y a des personnes de bonnes volontés dans toutes les villes, il est difficile de croire que dans la très grande majorité des communes, les administrations trouvent le personnel, des associations ou des bénévoles pour accueillir les enfants et que dans les communes socialo-communistes, il n'existe pas cette solidarité. L'argument de la sécurité est aussi surprenant. Le personnel communal qui accueille les enfants le matin, le midi ou le soir n'est-il pas formé ? Si tel est le cas, il serait bon de prévenir les familles.*

*Certains nous évoquent l'argument du temps pour organiser un tel service. Peut-on vraiment croire que la grève surprend les élus ? Peut-on faire confiance à des élus qui ne prévoient même pas à 3 semaines ? (...) En plus, leurs impôts ne seraient-ils pas mieux utilisés en temps de crise que dans une amende pour non-respect de la loi ? Nous demandons donc au préfet de sanctionner non pas les administrations mais bien les élus qui choisissent de ne pas respecter la loi et aux maires concernés de bien vouloir penser aux besoins de leurs administrés et non aux positions au sein de leur parti respectif. »*

De leur côté, les élus de gauche incriminés, qui s'étaient réunis fin 2008 pour marquer leur « front commun » contre le service minimum, refusent d'appliquer la loi pour des raisons politiques et de manque de moyens.

**C.B. et O.B.**